



## Production de DEP de panneaux contreplaqués

Dès 2012, les fabricants français de contreplaqué, conscients des enjeux environnementaux de la construction réalisaient leurs premières Analyses de Cycle de Vie et FDES (Fiches de Déclaration Environnementales et Sanitaires) afin de communiquer sur les performances environnementales de leurs produits pour le marché français. Dans le cadre de la 2<sup>ème</sup> mise à jour de ces fiches, le besoin de disposer de DEP (Déclarations Environnementales de Produits ou EPD – Environmental Product Declarations - en anglais) valables dans leurs principaux pays d'exportation a été identifié.

Les pays européens, représentent les principaux marchés d'intérêt pour les fabricants de panneaux contreplaqués français. Situation difficile pour ces fabricants français qui exportent avec une absence de système Européen uniformisé en matière de déclaration environnementale, ils ont donc souhaité disposer de DEP (EPD en anglais) reconnues dans un maximum de pays.

Le travail des experts du FCBA a mis en évidence un certain nombre de questions. Pour y répondre, les exigences nationales et les programmes de vérification de DEP en vigueur dans les pays européens concernés ont été étudiés, ainsi que les accords de reconnaissance mutuelle pouvant exister entre les différents programmes. Ce travail précurseur en Europe a permis d'identifier le programme suédois « The international EPD ® system » et la plateforme Environdec comme étant le meilleur compromis entre le niveau de reconnaissance européen et les coûts associés.

La seconde tâche du projet visait à produire et publier six DEP, basées sur les FDES de panneaux contreplaqués (format français, mises à jour et publiées sur le site INIES dans le même temps). Ces DEP ont été vérifiées en 2025. Elles sont disponibles en libre accès sur la plateforme [www.environdec.com/library](http://www.environdec.com/library).

Pour en savoir plus : [www.codifab.fr](http://www.codifab.fr)

## Production of EPDs for Plywood Panels

In 2012, French plywood manufacturers, aware of the environmental challenges in the construction sector, carried out their first Life Cycle Assessments (LCAs) and Environmental Declarations to communicate the environmental performance of their products for the French market.

During the second update, the need to have Environmental Product Declarations (EPDs) valid in their main export countries was identified.

European countries represent the main markets of interest for French plywood manufacturers. This situation was challenging for these manufacturers, as they faced the absence of a harmonized European system. They therefore wished to have EPDs recognized in as many countries as possible.

The work conducted by FCBA experts highlighted several questions. To address these, the national requirements and EPD verification programs in place in the relevant European countries were reviewed, along with any existing mutual recognition agreements between the different programs.

This work identified the Swedish program “The International EPD® System” and the Environdec platform as the best compromise between the level of European recognition and the associated costs.

The second task of the project aimed to produce and publish six EPDs based on the plywood panel FDES (in the French format, updated and published on the INIES website at the same time). These EPDs were verified in 2025 and are freely accessible on the platform: [www.environdec.com/library](http://www.environdec.com/library).

Réalisation :

Financé par :

## REALISATION



L'Institut Technologique FCBA (Forêt Cellulose Bois-Construction Ameublement), a pour mission de promouvoir le progrès technique, participer à l'amélioration de la performance et à la garantie de la qualité dans l'industrie. Son champ d'action couvre l'ensemble des industries de la sylviculture, de la pâte à papier, de l'exploitation forestière, de la scierie, de l'emballage, de la charpente, de la menuiserie, de la préservation du bois, des panneaux dérivés du bois et de l'ameublement. FCBA propose également ses services et compétences auprès de divers fournisseurs de ces secteurs d'activité. Pour en savoir plus : [www.fcba.fr](http://www.fcba.fr)

## FINANCEMENT



Le CODIFAB, Comité Professionnel de Développement des Industries Françaises de l'Ameublement et du Bois, a pour mission de conduire et financer, par le produit de la Taxe Affectée, des actions d'intérêt général en faveur des fabricants français de l'ameublement (meubles et aménagements) et du bois (menuiseries, charpentes, panneaux, bois lamellé, CLT, ossature bois, ...). Le CODIFAB fédère et rassemble 4200 PME/ETI et plus de 15000 artisans, représentés par leurs organisations professionnelles :



Les actions collectives ont pour objectif d'accompagner les entreprises de création, de production et de commercialisation par : une meilleure diffusion de l'innovation et des nouvelles technologies, l'adaptation aux besoins du marché et aux normes environnementales, la promotion, le développement international, la formation, et par toute étude ou initiative présentant un intérêt pour l'ensemble de la profession.

Pour en savoir plus : [www.codifab.fr](http://www.codifab.fr)